



COMITE SYNDICAL DU 5 OCTOBRE 2020 A 14H à Pouilly/Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 25/09/2020
Lieu : Salle des fêtes de Pouilly/Charlieu

Membres présents (9) :

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppléant)	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Alain LE CLOIREC (suppléant)	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Christian GILGENKRANTZ	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppléant)	(Charlieu Belmont Communauté)
Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Hervé CARDON	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Gilles LUCARELLA	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Gérard PEGON	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Autre(s) présent(s) :

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
-------------------	------------------------

- Demande de subvention pour le projet de restauration de la berge au droit de l'ancienne lagune de Maizilly (non prévu au contrat de rivière), qui devrait être financé via l'appel à contributions "innovation dans les contrats territoriaux" de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le Département de la Loire et la Région Bourgogne seront également sollicités pour compléter le plan de financement. La délibération sera prise 'sous réserve que le projet soit retenu par l'Agence de l'Eau'.

Les délégués approuvent à l'unanimité la demande de subvention pour le projet de restauration du Botoret à Maizilly.

4- Consultation pour la télégestion du réseau hydrométrique

Le SYMISOA dispose de 3 stations de suivi automatique du niveau de l'eau et de la température des rivières : 3 stations radars sur le Sornin (à La Chapelle/Dun et St Maurice les Châteauneuf) et le Botoret à Tancon. Ces stations envoient leurs données par le réseau GSM à une plateforme de télégestion qui permet d'accéder aux données, de les exploiter et de les exporter, depuis n'importe quel poste informatique ou téléphone. Ce service garantit également la sauvegarde des données.

Lien vers le site : www.reseau.symisoa.fr / Identifiant : Elu / Mot de passe : Sornin42190

Les délégués sont informés qu'une remise en concurrence des fournisseurs de service de télégestion va être réalisée en novembre.

5- Ressources humaines

- Actualisation du montant de la participation à la protection sociale complémentaire des agents

Le SYMISOA a contracté avec la MNT un contrat labellisé pour le maintien de salaire des agents en cas d'arrêt de travail prolongé. Lors des précédents mandats, les élus avaient convenu d'une participation employeur à hauteur de 50% de la cotisation mensuelle.

Les taux de cotisation ayant évolués, et la délibération devant indiquer un montant et non un taux de prise en charge, il est proposé d'actualiser la délibération.

La participation mensuelle suivante est proposée :

Catégorie C : 7€/mois

Catégories B et A : 13€/mois

Les délégués valident à l'unanimité le montant de cette participation à la protection sociale complémentaire des agents du syndicat.

- Proposition de modification du tableau des effectifs (avancements de grade)

2 advancements de grade sont possibles cette année pour Quentin Matray, chef d'équipe (passage du grade d'adjoint technique au grade d'adjoint technique principal 2ème classe) et Céline Déchavanne, directrice (passage du grade d'ingénieur au grade d'ingénieur principal).

Les délégués valident à l'unanimité la modification du tableau des effectifs pour permettre ces advancements de grade.

6- Participation de Charlieu Belmont Communauté aux études sur le Bézo et la digue à Charlieu 2020

Les études de mise en conformité de la digue du Bézo et de renaturation du cours d'eau ne sont pas intégrées dans la contribution annuelle de Charlieu Belmont Communauté au contrat de rivière : un appel spécifique à contribution doit être fait chaque année au regard du montant des études réalisées. Le montant de la contribution 2020 de Charlieu Belmont Communauté 'étude digue + renaturation Bézo' est fixé à 70 000€.

Les délégués approuvent à l'unanimité le montant de la contribution 2020 de CBC aux études sur le Bézo et la digue à Charlieu

7- Information aux nouveaux délégués :

- Une présentation du SYMISOA et des principales opérations en cours est faite en séance : le diaporama est annexé au présent compte -rendu

- Afin de permettre aux nouveaux délégués de découvrir les thématiques 'rivière', telles que : Qu'est-ce qu'une rivière en bon état ? Quels sont les services rendus par les rivières et les zones humides ? Qui sont les acteurs de l'eau ? leurs rôles et leur fonctionnement ? (Agence de l'eau, DDT, OFB, ARS...), il est proposé de coupler aux prochaines réunions du comité syndical des temps d'information et des visites de terrain (par exemple : comité syndical de 14h à 15h30, puis 1H de théorie en salle et une visite de terrain). Cette organisation sera l'occasion de délocaliser les réunions à divers endroits du bassin versant, pour se rapprocher des sites à visiter.

- Echanges sur les modalités de travail entre élus et techniciens
 - Des comités de pilotage sont en place pour les actions en cours
 - Une démarche de dialogue territorial, inspirée de l'expérience en cours sur le Bézo à Charlieu, sera proposée en préalable au lancement de nouvelles actions (par exemple à Pouilly/Charlieu)
 - Il est proposé de lancer le travail de co-construction de la stratégie du prochain contrat de rivière dès début 2021, notamment sur l'enjeu prioritaire de la ressource quantitative, à l'heure du réchauffement climatique sur notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.

Compte rendu affiché le :
08/10/2020

